



QUELQUES NOUVELLES

N°411 septembre 2026

LE CHEMINEMENT DE JÉSUS (5)

Jésus se mêle à la foule et, à un moment donné, se fait baptiser. Nous ne savons pas ce qui s'est passé à ce moment-là, mais on peut penser qu'il y a eu entre Jésus et Jean-Baptiste des rencontres directes et pas seulement des rencontres de foule à prédicateur. D'ailleurs, les évangiles le disent bien, mais avec une intention derrière la tête : celle de bien montrer que la mission de Jésus était très supérieure à celle de Jean-Baptiste.

Pour ma part, cela correspond à cette idée que c'est une grande bénédiction pour un jeune homme de rencontrer un être plus âgé qui a vécu sa foi et qui a non seulement une autorité de fonction mais de mission et qui approche de ce jeune pour lui faire l'aveu de ce qui a été fondamental dans sa vie. Cette sorte de communication en profondeur fait que l'un éveille l'autre. Si l'ancien éveille le jeune d'une certaine façon, en admettant que le vieux soit plus âgé que le jeune, dans la mesure où il rencontre dans le jeune ce qu'il a lui-même vécu lorsqu'il était jeune, l'ancien se rajeunit au contact du jeune comme le jeune se prépare à être adulte à son contact.

Vous avez là une expérience classique. Dans l'ordre du spirituel, il n'y a pas de communication sans qu'il y ait échange. Celui qui donne reçoit et celui qui reçoit donne, les deux étant intimement liés. Celui qui donne ne sait peut-être pas au départ qu'il reçoit mais il le découvre après et celui qui reçoit ne sait pas toujours tout ce qu'il a reçu et c'est à longueur de vie

qu'il découvre petit à petit l'importance de ce qui lui a été donné et qui souvent va bien au-delà de ce que l'autre savait lui donner.

De fait, quand Jésus a rencontré Jean-Baptiste et s'est fait baptiser, il lui est arrivé ce qui n'est pas arrivé aux autres. Les autres Juifs pieux retournaient chez eux avec la conscience tranquille, une satisfaction supplémentaire et cela ne changeait pas grand-chose à leur vie. Chez Jésus, ce fut autre chose, «il est chassé au désert». Il part au désert peut-être un peu pour vivre comme Jean-Baptiste lui-même qu'on nous présente comme un ermite, mais surtout pour des raisons spirituelles qui ne devaient pas être tout à fait étrangères aux conversations en profondeur qu'ils ont dû avoir à ce moment-là. Il n'y reste pas très longtemps et se rend compte que sa voie n'est pas tout à fait la voie de Jean-Baptiste qu'il pensait suivre au départ.

La grandeur d'une communication spirituelle, c'est qu'au départ, le fils part avec une certaine admiration un peu excessive pour le père et qui vise à l'imitation tandis que la véritable innovation conduit à être soi-même créateur. Un vrai créateur aide les autres à être créateurs et non plagiaires. (*à suivre*)

Marcel LÉGAUT

Annecy 16-17 avril 1988

Articles et Conférences

Ed. Xavier Huot Cahier 8, tome 3 p.554-555

ÉDITORIAL

Rendez-vous, chaque mois, sur le site de l'ACML, à la rubrique Histoire

Depuis plusieurs années, le site de l'ACML est alimenté, pour la rubrique Histoire, d'un fichier nouveau chaque mois ; un total de 70 à ce jour. Les deux fichiers les plus consultés concernent l'historienne du christianisme Annie Jaubert (3.073 consultations) et un essai sur les membres du groupe Légaut (2.774 consultations).

À partir d'octobre 2026, voici les nouveautés que vous trouverez sur le site :

- | | |
|--------------------------|---|
| Octobre 2026 | Le témoignage de Thérèse Girard, l'épouse de Guy Lecomte (<i>Témoignages</i>) |
| Novembre 2026 | Le groupe Tala à Normal' Sup (lettre de Légaut de 1924) (<i>Biographie</i>) |
| Décembre 2026 | Chemin parcouru par notre association, mise à jour par Francis Bonnefous (<i>Essai</i>) |
| Janvier 2027 | René et Yvonne Masson, couple pilier du groupe Légaut (<i>Biographie</i>) |
| Février 2027 | Légaut propose de rééditer un ouvrage-clé d'Alfred Loisy (<i>Modernisme</i>) |
| Mars 2027 | Position du groupe sur le statut des femmes dans l'Église (<i>Essai</i>)
(J.B. Ehrhard)

Paul Dubreil, camarade au départ du groupe Tala puis du groupe Légaut (<i>Biographie</i>) |
| Avril 2027 | Deux personnages drômois (Emmanuel Mounier et Marcel Légaut) par Mgr Marchand, évêque de Valence (<i>Témoignage</i>) |
| Mai 2027 | Marcel Légaut et le handicap (<i>Essai</i>) |
| Juin 2027 | Le Père Yves Congar et des membres du groupe Légaut (<i>Essai</i>) |
| Juillet-Août 2027 | Bibliothèque « moderniste » de Légaut et du groupe Légaut (<i>Modernisme</i>) |
| Septembre 2027 | Témoignage de Guy Lecomte sur son lien avec Marcel Légaut (et Gérard Soulages) (<i>Témoignage</i>) |

Fruit de l'été 2025, et de quelques recherches, à votre disposition pour cheminer avec cette histoire centenaire.

Dominique Lerch

Sur le site internet: <https://www.marcel-legaut.org/histoire/biographies>

en septembre 2026 dans la rubrique *Biographie*

Pierre Zinck, une réflexion sur le cheminement spirituel.

Le groupe Tala en 1924

Marcel Légaut, entré à l'École normale supérieure en octobre 1919, a passé l'agrégation en 1922, est retenu comme « caïman », agrégé répétiteur menant une vie de moine laïc avec ses « camarades », Avril, Festugière, Guérard des Lauriers, ce que l'on appelle le groupe Tala (ceux qui vont tàla messe). Le 8 juin 1924, deux ans après l'agrégation, il a soutenu sa thèse de doctorat d'État au Collège de France et termine donc l'année à Paris, avant de rejoindre le lycée d'Évreux puis la Faculté des sciences de Nancy. Une lettre à un camarade de la rue d'Ulm montre le souci de structurer le groupe Tala, à ne pas confondre avec le groupe Légaut dont l'origine est postérieure (1925). Envoyée à Jean Anglès d'Auriac (1) (Ulm 1923), le 18 juin 1924, elle est transmise, un siècle plus tard à Étienne Fouilloux qui la confie à l'ACML. La voici :

Mon cher Anglès d'Auriac,

Tu vas sans doute être étonné de recevoir ma lettre, mais je l'aurais été tout autant si on m'avait dit, il y a quinze jours, que j'aurais l'occasion de t'écrire. En voici la raison.

Certains camarades tala ont pensé à unifier le groupe par des études personnelles comprises de la façon que je vais te dire et qui ont à leurs yeux les trois avantages suivants :

- 1) Compléter leur instruction religieuse,
- 2) Donner une plus grande vie religieuse au groupe,
- 3) Donner une vive impulsion à l'action extérieure du groupe qu'ils jugent trop effacée.

Quel est le projet que nous nous proposons :

Créer une ou deux équipes de travailleurs, faisant tous les quinze jours à l'École dans des conditions convenables de préparation une séance d'étude où ils invitent les talas et les non talas susceptibles de s'y intéresser.

Quels pourraient être les sujets traités ?

Considérant que le dogme et la théologie nous sont donnée rue de Grenelle, nous les excluons de nos études.

En revanche, une étude portant sur l'histoire de la Mystique (on pourrait étudier les livres de Bremond et les articles des dictionnaires d'Apologétique et de Théologie de la bibliothèque) paraît devoir intéresser beaucoup d'entre nous. Il en est de même d'une étude de l'histoire de l'Église à laquelle nous pourrions mêler des questions de liturgie (des livres de Duchesne, Battifol et les articles des dictionnaires).

Comment former une équipe ?

d'au moins six membres travaillant ensemble trois par trois. Chacun aurait par suite à faire tous les mois.

Comment comprenons-nous une séance ?

Sur un sujet déterminé, trois camarades ont travaillé : l'un d'eux expose son résumé de la question en 20 minutes ; les deux autres apportent alors le résultat de leurs travaux et cette confrontation, très utile si elle est bien préparée, sera l'âme de la réunion et pourra susciter des questions posées par ceux qui sont venus l'écouter.

Je t'envoie ce schéma approché pour que tu me dises si cela t'intéresse, si tu veux te joindre à nous en tant que travailleur. Dans ce cas, envoie-moi toutes tes remarques, critiques, observations, desiderata que la lecture de ce projet suscitera en toi.

Il serait intéressant que je reçoive ta lettre avant mercredi prochain, car nous tiendrons ce jour-là une réunion où nous causerons de ces choses pour les préciser autant que cela est nécessaire et possible.

Parmi les camarades qui ont déjà accepté de travailler, je te citerai les noms de Moulinier et Germain, Dubreil, Guérard des Lauriers, Volkrieger. Sans parler des archicubes.

Bien cordialement à toi.

(Transmis par Dominique Lerch)

1 Fils d'un polytechnicien, militaire, né en 1902 au Mans, mort en 1954, est agrégé de philosophie après son entrée en 1923 à l'ENS. Il fréquente les « journées de Chantilly » avec le Père Portal où, en 1925, il entend Teilhard de Chardin, est sensible aux nouvelles de l'Action Française dont il est, en 1926, « fort loin ». Il enseigne à Lyon puis à la Faculté des lettres de Rennes. Élève de Jacques Chevalier, ami de Jean Guittou. Voir, de Thierry Anglès d'Auriac, *Jean Anglès d'Auriac (1902-1954). Genèse d'une pensée*, Boleine, que l'on peut télécharger sur internet. anglesdauriac@yahoo.fr

Edgar Morin, « pionnier du trait d'union »

L'humanisme qu'illustre Edgar Morin (1921-2026) dans ses écrits (quelque 130 ouvrages publiés) et dans sa vie est – inséparablement – une certaine conception de l'homme et de sa dignité et une certaine manière de respecter et d'honorer cette dignité, en soi et en autrui. Je me propose d'évoquer quelques aspects de cet humanisme. Plutôt, d'ailleurs, son humanisme concrètement vécu que son humanisme tel qu'il l'a pensé.

...

On sait qu'une de ses premières recherches (*Commune en France. La métamorphose de Plodémet*) concerne l'impact de la modernité, dans les années 60, dans une petite commune rurale du Finistère. Je vois l'humanisme du chercheur dans sa volonté de s'immerger dans le milieu qu'il veut étudier (il loge sur place, dans une maison au sol en terre battue, va au café avec certains...), mais surtout dans l'acceptation sans réticence, après publication de l'ouvrage, d'entendre les critiques de quelques habitants, choqués par l'un ou l'autre jugement du chercheur.

Je pourrais ajouter qu'est aussi humaniste la manière dont Edgar Morin conçoit et conduit sa recherche, au sens où il s'y implique et s'y passionne sans craindre le reproche de « subjectivité ». Loin de prétendre être un chercheur « détaché » de l'objet de sa recherche, et donc aussi objectif que possible, Edgar Morin reconnaît sa sympathie pour les habitants de Plodémet et ne voit pas là un facteur susceptible de déformer sa perception de la réalité ni son analyse. Il dirait même, peut-être : au contraire ! Car dans les sciences humaines, la stricte objectivité n'est pas synonyme de vérité.

Cet état d'esprit se retrouve lors du travail qu'il a entrepris avec le cinéaste Jean Rouch dont le nom est attaché à la notion – et à la pratique – du « cinéma-vérité ». Même si la collaboration des deux hommes fut houleuse, Edgar Morin trouve là réalisée sa conception d'un cinéma qui utilise une caméra pour rapprocher les hommes et rapprocher le filmeur du filmé : « *La recherche du nouveau cinéma-vérité, conclut-il, est du même coup celle d'un cinéma de la fraternité* »

L'adhésion d'Edgar Morin au parti communiste, puis sa rupture avec ce même parti manifestent d'autres aspects de son humanisme. C'est la lutte contre l'idéologie et la domination nazies mais aussi, et peut-être surtout, la fraternisation pendant la guerre avec des militants communistes qui déterminèrent le jeune Edgar à prendre sa carte du « Parti ». Il continuera à militer après guerre, sensible à la mystique révolutionnaire de la « société sans classes », libérée de la domination de l'Argent-Roi et de « l'exploitation de l'homme par l'homme ».

Il rendra sa carte et se verra exclu du Parti après qu'il eût acquis l'évidence du refus de ses camarades et surtout des instances dirigeantes du PC français, de reconnaître le dévoiement calamiteux du stalinisme dénoncé par Kravchenko, ancien haut-fonctionnaire du Kremlin et réfugié en 1944 aux USA. (Cf son livre célèbre *J'ai choisi la liberté* 1947). Dans le procès qui opposa ce « repent » aux *Lettres Françaises* (périodique contrôlé par le PC et dirigé par Aragon), l'élite communiste s'est enfoncée dans le déni et le mensonge. Edgar Morin ne pouvait la cautionner.

Ce désaveu lui est commun avec bien des intellectuels de son époque. Ce qui a fait l'originalité d'Edgar Morin, c'est d'avoir fait retour sur sa parenthèse communiste et d'avoir rendu publiques ses réflexions dans une *Autocritique* (1959). Edgar Morin s'y interroge sur ce qui l'a fasciné dans l'idéologie communiste et dans les luttes dont le Parti était l'instigateur. Courageux exercice de lucidité, surtout que Edgar Morin ne se contente pas d'analyser le fonctionnement du Parti : il traque ses propres illusions ou ses motivations discutables, il reconnaît ses erreurs. Son humanisme, c'est aussi cela : sa quête de vérité, sa recherche d'authenticité.

Cette quête de vérité, doublée de la volonté de ne pas biaiser avec elle et de la dire haut et fort, Edgar Morin l'a manifestée dans une Tribune publiée dans *Le Monde* du 4 juin 2002 et intitulée : *Israël-Palestine : Le cancer*. Assumant par là le risque, en tant que juif, de passer pour un traître aux yeux d'autre juifs. Extraits :

« *Ce qu'on a peine à imaginer, c'est qu'une nation de fugitifs, issus du peuple le plus longtemps persécuté dans l'histoire de l'humanité, ayant subi les pires humiliations et le pire mépris, soit capable de se transformer en deux générations non seulement en « peuple dominateur et sûr de lui » mais, à l'exception d'une admirable minorité, en peuple méprisant ayant satisfaction à humilier* ». « *Les juifs d'Israël descendants d'un apartheid nommé ghetto ghettoisent les palestiniens* »

C'est un nouveau et véhément « J'accuse » que développe ainsi Edgar Morin dans cette Tribune. Il reproche amèrement aux dirigeants israéliens d'alors (2002) de ne voir la complexe réalité (« Une terre, deux peuples » Buber) que sous l'angle qui les arrange et qui les avantage. « Le droit des juifs à une nation a occulté le droit des palestiniens à leur nation ». « Israël voit son terrorisme d'État contre les civils palestiniens comme auto-défense et ne voit que du terrorisme dans la résistance palestinienne ». Quant au droit au retour des réfugiés palestiniens, loin d'être vu comme symétrique du retour des juifs sur la terre de leurs ancêtres, est considéré comme une « demande de suicide démographique d'Israël ».

...

Si cette « libre opinion » d'Edgar Morin est sévère,* c'est que la politique israélienne heurte de front les valeurs de base de ce « pionnier du trait d'union » (Régis Debray) qui hait la haine et méprise le mépris, selon ses propres mots. Cette politique va aussi à l'encontre d'autres valeurs cardinales de son humanisme : la soif de justice et le souci lancinant de l'égalité entre les personnes, quelle que soit leur identité d'origine ; la compassion à l'égard des persécutés et des humiliés ; et, par-dessus tout, ce qu'il appelle la « reliance » : le souci de tisser des liens entre les personnes et entre les peuples.

Dans un monde en voie de fragmentation et contaminé par le « chacun pour soi », il faut « multiplier les oasis de solidarité et de fraternité » : tel est le mot d'ordre qu'Edgar Morin nous laisse, au terme d'une vie longue et féconde.

Jean-B. Mer (mer.jean@neuf.fr) - 15/07/2026

* Son franc-parler lui valut d'être poursuivi « pour apologie du terrorisme » et « diffamation à caractère racial » et d'avoir à endurer un procès. Edgar Morin sera en définitive lavé de ces accusations, non sans avoir dû se pourvoir en cassation.



Michel Benoît UNE VIE À LA RECHERCHE DE L'INVISIBLE RÉCIT  PAR L'AUTEUR DU SECRET DU TREIZIÈME APÔTRE LE LYS BLEU	Une vie à la recherche de l'Invisible <i>Récit</i> Enfant, j'ai été bouleversé par l'image sanglante de Jésus projetée sur un mur blanc. De lui comme de « Dieu », on ne m'avait rien appris, je ne savais rien. Pour apprendre, je suis devenu moine. J'ai vécu de l'intérieur l'effondrement de l'Église catholique. Livré à mes passions, j'ai traversé l'enfer. Au fond du noir tunnel, une main s'est tendue vers moi, que j'ai saisie et qui m'a ramené à la lumière. C'est cette itinérance – douloureuse et lumineuse à la fois – que je raconte ici. Car malgré ce que nous voyons sur la scène du monde, malgré tant de mensonges au service de tant de violences, de tant de souffrances, « Dieu » n'est pas mort. Les ténèbres n'éteignent pas l'espoir. <i>Rien n'est jamais fermé pour toujours</i>
---	--

Le numéro d'octobre de Quelques Nouvelles

Comme annoncé, il sera consacré au « Grand Âge ».

Vos articles, poèmes, témoignages, dessins et photos
sont attendus avant le 9 septembre, date du bouclage du bulletin avant relecture.

Évêques et prêtres français face au célibat (1945 – 2025)

Un sujet incontournable devant une hémorragie humaine de taille dans l'Église française : 2.154 défections de prêtres séculiers entre 1950 et 1974, avec nombre de cas où le partant se trouve sans logement, sans métier, sans mutuelle ni caisse de retraite. En ayant le lien avec nombre d'entre eux, et profitant de textes inédits, d'ouvrages édités à compte d'auteurs, Martine Sevegrand (1) dresse une fresque d'ensemble, appuyée sur de nombreux cas précis et, au départ, un tableau étayé sur la misère en milieu clérical. Si le concile de Vatican II (1962-1965) a grandement valorisé le rôle des évêques, « *les prêtres n'ont eu droit qu'à la portion congrue* », mais des documents ont circulé, avec des auteurs, pour certains formés à Strasbourg, Marcel Metzger, Paul Winniger. Trois évêques sont favorables à l'ordination d'homme mariés : on retrouve constamment l'ouverture de l'évêque de Metz, Mgr Schmitt (voir p.171-172). Et celle de l'archevêque de Strasbourg, Mgr Elchinger, en lien avec un pilier du groupe Légaut, Jean-Baptiste Ehrhard. Un décret (1965), une encyclique (1967) affirment que « *le célibat sacré que l'Église garde depuis des siècles [est] une obligation exigeante et sublime* ».

L'auteure observe la montée des tensions de 1964 à 1968. Le 3 novembre 1968, *Échanges et Dialogue* publie un appel, soulignant le rôle du travail salarié. En 1970 est créée l'Association des prêtres mariés. Le synode ouvert en 1971 maintient avec intransigeance la doctrine traditionnelle du célibat : « *est-il encore possible de changer l'Église de l'intérieur* » s'interroge un autre historien, Denis Pelletier. Le conseil permanent des évêques rappelle à *Échanges et Dialogue*, son « *inspiration marxiste* ». En 1975, l'aventure de ce mouvement est terminée.

À partir de novembre 1968, Mgr Marty procède à une enquête auprès des prêtres parisiens (272 lettres retrouvées dans une cave) et peut rester maître du jeu devant un clergé divisé : « *Il put aisément réformer dans les strictes limites de ce que Rome pouvait supporter* ». C'est bien là une des réponses globales à la question posée : Rome considère le célibat non comme une question de discipline, apparue dans l'histoire (saint Pierre demande à Jésus de guérir sa belle-mère) mais comme un dogme intangible porté par un pape infaillible.

Concernant la période qui va de 1969 à 1971, l'auteure décrit une offensive contre le célibat obligatoire avec, en 1970, le concile pastoral hollandais. Celui-ci supprime l'obligation du célibat obligatoire pour les prêtres ; hommes mariés et femmes pouvant être admis au sacerdoce. La préparation du synode des évêques en 1971 conduit à des réflexions, théologiques en particulier par Joseph Moingt sj, historiques en publiant la liste des évêques mariés. Un questionnaire aux évêques français sur l'ordination d'hommes mariés est envoyé de Rome : 11 y sont favorables (soit 10 %) ; 41 hésitent ; 39 % y sont défavorables. Tous sauf un refusent de réintégrer des prêtres qui se sont mariés. Ce synode réunit 212 pères dont 4 évêques français ; 26 pères nommés à titre personnel par le pape et 19 membres de la curie. Paul VI avait bien manœuvré : si les seuls délégués des conférences épiscopales avaient eu un droit de vote, l'Église aurait admis, en 1971, l'ordination d'hommes mariés pour des cas particuliers.

Mariage des prêtres, ordination d'hommes mariés, retour des prêtres mariés, ordination sacerdotale de femmes (encore la Faculté de théologie de Strasbourg avec J. M. Aubert en 1975), la réponse à cette dernière question est claire pour Paul VI : l'incarnation du Verbe s'est faite selon le sexe masculin. Et en 1976, l'assemblée plénière des évêques est conduite par Mgr Etchegaray. Il signifie l'interdiction, sur ordre de Rome, de discuter de l'ordination d'hommes mariés. Un témoin, Mgr Riobé en informe un fin connaisseur, Jean-François Six. « *Les évêques auraient protesté mais finissent par obéir* » (p. 271), et comptent sur le Renouveau charismatique pour compenser les pertes. Jean-Paul II est donc sur une trajectoire qui ne redresse guère la courbe des ordinations, une centaine par an voire moins comme en 2024 : « *il n'y a que 64 ordinands provenant réellement des séminaires diocésains* » (p. 235). Et, entre 1963 et 2013, pendant cinquante ans exactement, trois papes ont maintenu, contre vents et marées, le célibat sacerdotal obligatoire, ce que fit également le pape François en 2020.

En 1944, le prêtre de Lesches-en-Diois, ayant fui la Gestapo, retrouve Paris, à la Libération. Marcel Légaut propose alors, en absence de prêtres, de lire les textes du jour ce dimanche, de réciter le Notre Père : en cas de nécessité, un fidèle, en lien avec l'évêque du diocèse, peut présider une assemblée dominicale. Or faute de prêtres, ces assemblées périlissent et la question de Légaut est posée à qui de droit : il y a non-assistance à personne en danger spirituel. Le niveau de l'évêque est-il dès lors le bon niveau ? Par ailleurs, si les questions de discipline ne sont pas négligeables, il n'est pas possible de confondre la discipline avec la foi. Enfin, il faudrait

1 Aux éditions Karthala, 2026, 258 p., 25 €.

s'interroger sur les lieux d'Église où, discrètement, des exclus, du fait d'une fréquentation des « *pâturages défendus* » (concile de Trente, 1545-1563, citation p. 53) ou de choix, intellectuels ou politiques, ont pu lire l'Évangile, l'histoire d'une Église, mère et croix, barque de saint Pierre gouvernée à coups de gaffe. Le groupe Légaut en a accueilli, écouté, suivi plusieurs, et redécouvre le labeur immense d'un de ces derniers, Xavier Huot, ancien missionnaire d'Issoudun, et son confrère, Gilles Lacroix. Ce livre rend compte de la souffrance de certaines, voire de milliers de personnes, hommes, femmes et enfants qui – et ce serait un autre ouvrage – ont rebondi et créé, autant de forces vives dont l'Église institutionnelle s'est volontairement séparée. Quant à Marcel Légaut, il a consacré un chapitre entier au célibat dans *Prière et Passion d'un croyant* en 1990, chapitre qui commence ainsi ; « *Beaucoup de prêtres seraient mieux dans leur peau, auraient une vie spirituelle plus équilibrée et plus saine s'ils étaient mariés* »...

Dominique Lerch

Don de six livres de François Varillon

De la part de **Yolande CASTELLANOS** : <ycastellanos@wanadoo.fr>

« Je donne 6 livres de François Varillon. Il suffit de me régler les frais de port. »

Détail de mes titres de Varillon :

- L'humilité de Dieu (Le Centurion, 1974).
- La souffrance de Dieu (Le Centurion, 1975).
- Beauté du monde et souffrance des hommes (Le Centurion, 1980).
- Joie de croire, joie de vivre (Le Centurion, 1981).
- La Parole est mon Royaume (Le Centurion, 1986).
- Vivre le christianisme (Le Centurion, 1992).



Édition des Actes du Colloque du Centenaire du Groupe Légaut

Valence, 10-11 septembre 2025

Seront rassemblées dans ces Actes, des communications des divers intervenants du Colloque et des illustrations.

Pour pré-commander : avant le 25 décembre 2026 :

- **Prix de vente « spécial souscription » : 20€ + 10€ frais d'envoi pour 1 exemplaire.**
(possibilité de prendre l'ouvrage sur place, à Mirmande à partir de Pâques 2027, sans frais d'envoi).

Pour commander : après de 25 décembre 2026 :

- **Prix de vente : 25€ + 10€ frais d'envoi.**

Pour soutenir l'édition :

- Une contribution volontaire sera la bienvenue. La table des donateurs sera publiée en fin de volume à partir de **50€ de don**.

*le bulletin de **SOUSCRIPTION** est à demander au secrétariat de l'ACML
c/° Odile Branciard, 3 impasse de La Boétie, 85000 La Roche sur Yon
ou à télécharger : <https://www.marcel-legaut.org/> (bas de page)*

<<



« Le rassurant de l'équilibre, c'est que rien ne bouge.
Le vrai de l'équilibre, c'est qu'il suffit d'un souffle
pour faire tout bouger. »

Julien Gracq

**Abonnement
2026**

Pour recevoir « Quelques Nouvelles » en version papier
il est demandé une participation de 38€ pour l'année 2026.

Chèque à l'ordre de l'A.C.M.L. à adresser au secrétariat :
Odile Branciard – 3 impasse de La Boétie – 85 000 La Roche sur Yon
De l'étranger : IBAN FR76 1027 8061 9800 0201 8894 583 BIC CMCIFR2A

Responsable de « Quelques Nouvelles » : Odile Branciard
RENSEIGNEMENTS et COURRIER DES LECTEURS

contact@marcel-legaut.org

Site internet : www.marcel-legaut.org